

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an 2020, le 17 Novembre à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 12 Novembre 2020, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 10 Absents : 0 Excusé : 0

**Nom des membres ayant participé au vote** : C. BEGUINOT – JC. CUGNET – C.DROMARD  
– C.FORT – MA.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX –  
MC.REMY – M.ZIMMERLIN

**Excusé** : 0

**Secrétaire de séance** : C. LAPERSONNE

**20-44**

**Décision modificative n°1**

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'afin de procéder aux paiements des intérêts réglés à l'échéance, il y a lieu d'ajouter des crédits budgétaires au chapitre 66.

Le Maire propose que les opérations se fassent de la façon suivante :

Virement de crédit au chapitre 66 pour 1000€

- 66111 (66) Dépenses + 1000 €
- 6184 (011) Dépenses - 1000 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

- D'accepter les opérations ci-dessus mentionnées.

Pour : 10

Contre : 0

Fait le 17 Novembre 2020

Le Maire

Marie-Claude REMY